



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 66 (1968), p. 113-120

Ibrahim Amin Ghali

Le calendrier copte et l'ère des martyrs.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

LE CALENDRIER COPTE ET L'ÈRE DES MARTYRS

PAR

IBRAHIM GHALI

Aussitôt que nous abordons la période connue sous le nom d'Ere des Martyrs, deux dates attirent l'attention : ce sont les années 284 et 303.

La première inaugure le calendrier copte qui porte le nom significatif d'Ere des Martyrs et marque en même temps l'avènement de Dioclétien à l'empire.

La seconde est celle de la publication de l'édit général de persécution contre les chrétiens.

Pourquoi l'Eglise Copte a-t-elle choisi la première date pour inaugurer son calendrier, au lieu de la seconde qui initie effectivement l'Ere des Martyrs de l'époque de Dioclétien ? Une analyse des événements historiques des vingt années qui séparent les deux dates pourrait nous donner quelques éclaircissements à ce sujet.

À l'avènement de Dioclétien, l'empire romain est soumis à une double menace : d'une part ses frontières sont débordées, d'autre part les provinces sont minées par un esprit général de refus contre l'ordre romain. C'est le christianisme qui a cristallisé tous les facteurs de ce refus.

En effet, il revêtait le double caractère d'un mouvement religieux et d'une révolution sociale. Aux couches déshéritées il donnait conscience de leur dignité, il refusait de reconnaître le caractère divin du maître de l'empire, il apportait enfin une éthique qui était en contradiction avec celle de l'ordre romain.

Or, justement, ces couches déshéritées se trouvaient regroupées ethniquement en races, soumises au double point de vue politique et militaire à l'exploitation économique de Rome.

C'est pour cette raison que les forces en puissance dans le christianisme finirent par interpréter des aspirations diverses selon qu'il s'agissait d'une province ou de l'autre de l'empire.

Les provinces orientales, et surtout l'Egypte, étaient les terres traditionnelles d'exploitation. Aussi s'étaient-elles ralliées au christianisme avec d'autant plus de ferveur qu'elles entrevoyaient, à travers la doctrine nouvelle, l'avènement d'une révolution qui était susceptible d'influencer des courants politiques.

Dans les provinces occidentales, par contre, la question était beaucoup plus nuancée. Il y eut, certes, des soulèvements sporadiques, mais ces territoires ne possédaient pas les fortes structures étatiques de l'Orient. Ils avaient aussi été relativement mieux traités.

Au début du siècle, l'édit de Caracalla leur avait reconnu la citoyenneté romaine, tout en la refusant aux races dites « rendues à discrétion », parmi lesquelles l'Egypte était particulièrement visée, à cause de sa mission de grenier de Rome.

Cette discrimination ressort d'un récit d'Eusèbe :

« Inquiet du fait que les provinces occidentales ne rapportaient que de maigres recettes, Dioclétien envoie à Constance Chlore une députation qui avait pour mission de faire pression sur le César des Gaules. Celui-ci reçoit les délégués et en même temps lance un appel à ses sujets fortunés d'avoir à se présenter en apportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux. Chacun arriva, les mains chargées d'or, d'argent, d'objets de grand prix. Quant ils furent tous réunis, Constance, s'adressant aux délégués de Dioclétien, leur dit « Voilà mes trésors, je les laisse en dépôt entre les mains de mes sujets »⁽¹⁾.

Ce libéralisme contraste violemment avec le traitement auquel était soumise l'Egypte à la même époque. Situation absurde car elle perpétuait une contradiction entre le principe de l'unité du monde romain et l'exclusion de cette province des effets de cette unification.

Pourtant, au cours des années qui précédèrent l'avènement de Dioclétien, cette unification par le christianisme semblait parfois sur le point d'être réalisée. C'était la période des illusions, celle où Origène, reprenant un thème déjà abordé par Saint Paul, écrivait :

« La providence avait réuni toutes les nations sous un seul empire dès le temps d'Auguste, pour faciliter la prédication de l'Evangile par la paix et la liberté du commerce »⁽²⁾.

⁽¹⁾ EUSÈBE, *Vit. Const.* 1, 14. Voir à ce sujet : ALBERT DE BROGLIE, *L'Eglise et l'Empire Romain* au IV^e siècle, 1^{re} Partie II, p. 229, Paris 1857.

⁽²⁾ ORIGÈNE, *In Jos. Homil.* III.

Cette liberté dont Origène se félicitait un peu trop précipitamment s'opposait, en fait, au système politique. Elle ne laissait qu'une alternative : reconnaître la liberté du culte chrétien avec toutes ses conséquences politiques et sociales ou combattre la nouvelle religion qui dissimulait des éléments explosifs.

La politique romaine flotta entre les deux tout au long du 3^e siècle. Avec Alexandre-Sévère et Philippe le christianisme semblait l'avoir emporté ; avec Décius la balance pencha du côté de la persécution.

Ce n'est pas encore l'Ere des Martyrs telle qu'elle est consacrée par le calendrier Copte. D'autres persécutions eurent lieu avant Dioclétien, mais celles-ci n'atteindront leur point culminant qu'un demi-siècle après Décius, à la fin du règne de Dioclétien.

Ce dernier, confronté dès le début par la menace, la double menace, intérieure et extérieure, se rend compte qu'il ne pouvait à lui seul parer à tous les dangers en même temps. Aussi, se trouve-t-il acculé à réformer le système de gouvernement. Et, dans ce but, il s'adjoint un collaborateur, Maximien. Mais, aussitôt, sa réforme est interprétée comme un signe de démembrlement de l'empire.

Effectivement, d'un coup, la Bretagne, la Gaule, Carthage et l'Egypte, se soulèvent.

La révolte, en Egypte, est dirigée par Achilleus. Nous savons peu de choses sur le personnage, mais un fait est certain, c'est qu'il parvint à regrouper tout le pays derrière lui. Les Egyptiens le soutinrent jusqu'au bout.

Pendant quatre ans, Achilleus réussit à tenir en échec les armées de Dioclétien. A deux reprises, l'empereur vint en personne diriger les opérations militaires. Afin d'isoler les insurgés, il conclut des traités avec les Nubiens et les Ethiopiens. Rassuré du côté du sud, il entreprend la reconquête de la province. Coptos et Busiris sont prises d'assaut, puis entièrement rasées. Alexandrie subit un siège de huit mois. Elle n'est réduite que quand Dioclétien coupe les aqueducs qui fournissaient l'eau potable à la cité.

Un terrible massacre suivit l'entrée des troupes romaines dans la vénérable métropole des Lagides. Si l'on en croit certains auteurs, Dioclétien aurait juré qu'il n'arrêterait le massacre que quand le sang aurait atteint les genoux de son cheval. Des dizaines de milliers d'Alexandrins périrent avant que l'empereur eût proclamé que la vengeance des dieux était apaisée.

Non content d'avoir soumis de nouveau la province, Dioclétien brise son autonomie, respectée jusque là par tous les conquérants. La préfecture d'Egypte est abolie,

le pays est divisé en cinq circonscriptions, dépendant du diocèse d'Orient dont le siège central était fixé à Antioche.

Or, remarquons le bien, ces événements prennent place après l'institution de la diarchie et s'étendent sur une période indéterminée de façon certaine, mais se terminant entre 292 et 295. Jusque là il n'est nullement question de persécutions religieuses ; bien au contraire, les chrétiens, au cours des vingt premières années du règne de Dioclétien, sont traités avec une extrême tolérance. Il s'en trouve dans la propre famille de l'empereur, et dans son entourage immédiat. Les chrétiens ont de l'influence, occupent des rangs élevés dans l'armée et l'administration. Que signifie alors la date qui inaugure l'Ere des Martyrs et la fixe à l'an 284, si aucun chrétien n'est encore poursuivi pour sa foi, du moins en Egypte ? Il ne peut donc être question de martyrs des persécutions religieuses.

Si on fait alors un rapprochement entre les événements que nous venons d'évoquer et ceux qui auront lieu plusieurs années plus tard, on peut se demander si l'Ere des Martyrs ne commémore pas, dans l'intention de l'Eglise Copte, à côté de ceux qui vont souffrir pour leur religion, ceux qui sont déjà tombés lors du soulèvement d'Achilleus. D'aucuns sont allés jusqu'à affirmer que ce dernier était un chrétien, ce qui n'est pas prouvé⁽¹⁾, mais les morts d'Alexandrie, de Coptos et de Busiris, méritaient aussi, aux yeux de l'Eglise Copte, le nom de martyrs.

Ce point de vue peut être appuyé par un autre argument : La mémoire de Dioclétien a toujours été pour les Egyptiens un objet d'exécration. C'est sur sa personne que les plus anciens chroniqueurs coptes font retomber toute la responsabilité des persécutions religieuses. Pourtant, ces dernières ne commencent en Egypte que dans le courant de l'an 304, soit quelques mois avant son abdication. Loin d'être l'instigateur des persécutions religieuses, Dioclétien a tenté le plus que pouvait sa nature, affaiblie par l'âge et par l'ascendant qu'exerçait sur lui son gendre, Galère, d'éviter le problème des chrétiens⁽²⁾. Il ne se résigna à signer l'édit de 303 qu'à la suite des manœuvres machiavéliques de Galère, des pressions violentes et des menaces qu'il subit. Même alors, il exigea, en vain d'ailleurs, qu'il n'y eût pas effusion de sang.

⁽¹⁾ E.L. BUTCHER, *The story of the Church of Egypt*, Tome I^{er}, page 116, Londres 1897.

⁽²⁾ C'est vers 296 ou un peu avant, que la diarchie se transforme en tétrarchie. Au cours de la période qui précédait et suivit l'établis-

sement de la tétrarchie, Dioclétien soumit l'Egypte, Constance la Bretagne et les Bataves, Galère écrasa les Perses et Maximien la Gaule et les Maures d'Afrique.

Or, les Egyptiens citent peu Galère, véritable instigateur de la persécution, pour s'acharner contre Dioclétien. N'est-ce pas parce qu'ils poursuivaient celui qui avait écrasé le soulèvement d'Achilleus et brisé l'autonomie de leur pays?

On peut voir là une confusion voulue entre martyrs pour le christianisme et martyrs pour l'Egypte, une fusion du sentiment national avec le sentiment religieux si souvent constatée dans l'antiquité.

Remarquons une confusion similaire en Gaule, à la même époque. Le soulèvement dit des Bagaudes est réprimé lors de l'avènement de Maximien, l'Auguste désigné par Dioclétien pour gouverner l'Occident. Il sera représenté, par la suite, comme un épisode des persécutions religieuses. Or, la révolte de la paysannerie en Gaule n'avait rien à voir avec la persécution des chrétiens, celle-ci n'intervenant que vingt ans plus tard. Là, comme en Egypte, comme dans la plupart des provinces soumises, des actions militaires entreprises un peu partout dans l'empire, en vue de réprimer des soulèvements à caractère social ou racial, furent assimilées aux persécutions religieuses. Une pieuse transposition de certains faits historiques en avait simplement faussé la perspective⁽¹⁾.

Chrétiens et païens avaient vécu côté-à-côte, sans se mêler mais sans se combattre non plus, tout au long des vingt premières années du règne de Dioclétien. Les chrétiens avaient pu jouir de la paix religieuse, surtout dans les provinces qui étaient directement administrées par ce dernier. Et c'est pour cela que l'attribution de la responsabilité des persécutions à Dioclétien paraît justement surprenante. Car Galère avait inauguré l'Ere des persécutions sur le territoire qu'il administrait, bien avant la publication de l'Edit de 303.

Un texte d'Eusèbe est explicite à ce sujet ; il montre clairement que le véritable initiateur des persécutions était Galère :

« *Longtemps avant les autres empereurs, celui-ci (Galère) s'efforça de détourner violemment de leur religion les chrétiens qui servaient dans l'armée et surtout ceux qui habitaient dans son palais ; il priva les uns de l'honneur de la milice, il accabla les autres de toutes sortes d'outrages ; il en mit quelques-uns à mort* »⁽²⁾.

⁽¹⁾ LOUIS DEPRAZ, *Les passions de Saint Maurice d'Aglaune*, p. 101, Fribourg-Suisse, 1961.

⁽²⁾ Texte cité comme appendice au VIII^e

Livre d'Eusèbe ; voir PAUL ALLARD, *La persécution de Dioclétien*, Tome I^e, p. 113. Paris 1900.

Simple César, Galère prenait des initiatives personnelles au sein du collège impérial. Elles lui furent permises par la faiblesse de Dioclétien à son égard, par les liens qui les unissaient, par le prestige qu'il s'était acquis après sa victoire éclatante sur les Perses en 297. Entre-temps, le vieil empereur s'était laissé aller, dans son palais, à la mollesse d'une vie luxueuse.

L'épuration dans l'armée de Galère n'était qu'un prélude aux événements qui se préparaient. Les détails des conciliabules célèbres entre Dioclétien et Galère, à la fin de l'an 302 sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Qu'il nous suffise de dire qu'à travers le récit de Lactance on constate les réticences du vieil empereur, dont la figure est bien différente de celle que nous représentent les auteurs coptes et après eux les historiens arabes.

Le portrait que nous a laissé Jean de Nikiou nous montre un Dioclétien instigateur de la persécution poursuivant de sa haine tout ce qui est chrétien :

« *Trois ans après la fin de la persécution qu'il avait organisée contre les chrétiens, Dioclétien le tyran, tomba malade, et il perdit la raison. En conséquence on le déposa et à la suite d'une résolution du sénat romain, on l'exila dans une île couverte de forêts, appelée Wâros, située en Occident où il demeura dans la solitude* »⁽¹⁾.

Fidèles à leur tour, à la conception égyptienne, les historiens arabes reproduisent les mêmes données. Ainsi, Makrizi n'hésite pas à confondre la révolte d'Achilleus et les persécutions religieuses. Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

En l'année dix-neuvième de son règne, et selon d'autres en l'an douze, la population d'Egypte et d'Alexandrie se souleva contre lui (Dioclétien) ; il envoya contre elle une armée, tua de nombreuses populations et sévit contre les chrétiens. Il permit que leur sang soit versé, leurs églises fermées et obligea le peuple à adorer les idoles. Il commit de grands excès en mettant à mort les chrétiens. Il régna vingt ans et mourut à la suite de terribles maladies où son corps fut rongé par les vers et ses dents tombèrent ⁽²⁾.

Ce texte nous montre clairement la confusion voulue entre les deux événements. En effet, la 19^e année du règne de Dioclétien coïncide avec l'édit de 303, tandis que la douzième coïncide vraisemblablement avec la fin de la révolte d'Achilleus⁽³⁾.

⁽¹⁾ *Chronique de Jean, évêque de Nikiou*, traduction Zotenberg, Paris 1883, p. 418.

⁽²⁾ *Al Khittat*, Tome II, p. 21-22, Imprimerie El Nil, Le Caire, 1324 H.

⁽³⁾ Au Fayoum l'usurpateur est encore re-

connu le 20 octobre 296, mais à Theadelphia, le 26 du même mois on datait déjà par les tétrarques (voir *Dioclétien et la Tétrarchie*, par W. Seston, Chapitre VII, Paris 1946).

L'intention transparaît de vouloir figurer le règne de Dioclétien comme une époque néfaste non seulement pour les persécutions religieuses, mais pour toute l'Egypte. Les chrétiens dans la province, n'étaient pas évalués à cette époque à plus du quart de la population.

Une autre remarque s'impose : L'aversion contre les persécuteurs est très souvent accompagnée, chez les chroniqueurs d'une description horrible de leur fin. Le lecteur peut y constater un sentiment de satisfaction où entre en jeu la vengeance divine. Le mal dont ils sont frappés est singulièrement similaire : gangrène repoussante, chairs rongées par les vers, folie. Cette tradition constante pourrait bien remonter à des réminiscences de l'Ancien Testament.

Or, ici nous remarquons une transposition singulière entre les détails sur la maladie de Galère et sur celle de Dioclétien. La description de la mort de Dioclétien par Makrizi est identique à celle que donnent les auteurs occidentaux et en général les chroniqueurs non égyptiens, des derniers instants de Galère. Par contre, les premiers se contentent de noter, sans aucun détail l'événement de la mort de Dioclétien. Pour eux d'ailleurs, Dioclétien n'est dépeint que comme un instrument aux mains de Galère, tandis que les chroniqueurs Coptes et après eux les Arabes amplifient volontiers la figure d'un Dioclétien terrible persécuteur et tyran sanguinaire.

Des persécutions qui débutent avec l'Edit de 303 on peut, en dernière analyse, entrevoir certains aspects qui ne sont pas spécifiquement religieux.

Ainsi, en 304, Saint Athanase qui n'était encore qu'un enfant, mais qui avait conservé dans les souvenirs de sa famille des détails sur ces temps terribles écrit :

« J'ai entendu raconter à mes parents qu'au temps où Maximien, grand' père de Constance, commença la persécution, des païens dérobèrent nos frères chrétiens aux recherches de leurs ennemis, sacrifièrent même leurs biens, ou affrontèrent la prison plutôt que de les trahir ; ils accueillaient ceux des nôtres qui se réfugiaient chez eux et s'exposaient pour les protéger⁽¹⁾.

Il est difficile de se ranger à l'avis de Fliche et Martin⁽²⁾ qui attribuent cette aide spontanée à un sentiment d'humanité chez certains païens. Ce dernier n'eut guère

⁽¹⁾ P. ALLARD, *La persécution de Dioclétien*, Tome I^{er}, p. 360, Paris 1900.

« Il est vrai que lors de la persécution de 304, l'Egypte appartenait à Dioclétien et qu'elle ne fut jamais gouvernée par Maximien Hercule ;

mais Athanase poursuivi lui-même par Constance veut rappeler que l'empereur arien était le petit-fils d'un persécuteur». (Ibid.).

⁽²⁾ *Histoire de l'Eglise*, Tome I^{er}.

l'occasion de se manifester au cours des inexpiables haines qui opposeront par la suite chrétiens et païens. Il est plus vraisemblable de supposer qu'il advint, en ce moment, ce qui s'était déjà produit au temps de la révolte d'Achilleus, dont d'ailleurs Makrizi présente les deux événements comme un seul fait, une union sacrée des Egyptiens contre la domination romaine.

Dioclétien vécut suffisamment pour constater que la politique qu'il n'avait pas eu l'énergie de poursuivre jusqu'au bout, allait triompher aux mains de Constantin. Le retraité de Salone, désabusé, avait préféré éluder le problème en abandonnant la lutte à son gendre et consacrer les dernières années de sa vie à cultiver ses laitues. Mais pour l'Egypte, à travers le voile des persécutions religieuses, il restera le cruel empereur qui a maté la rébellion d'Achilleus contre la domination romaine.